

FICHE INFO PATIENTES

J'ALLAITE MON ENFANT. LES MÉDICAMENTS : OUI, MAIS PAS N'IMPORTE COMMENT !

Messages clés



L'allaitement maternel est l'alimentation à privilégier pour votre bébé.

Si vous souhaitez allaiter, il est important :

- d'en informer tous les professionnels de santé qui vous suivent (y compris les dentistes, pharmaciens, radiologues, kinésithérapeutes...);
- de prendre l'avis d'un professionnel pour toute prise de médicament, même déjà connu.



Certains médicaments peuvent présenter un risque pour votre bébé

- Si vous prenez des médicaments pendant l'allaitement, votre bébé peut lui aussi être exposé (y compris avec des crèmes, gels ou pommades).
- Le risque potentiel dépend du médicament mais aussi de la dose et de la durée du traitement.



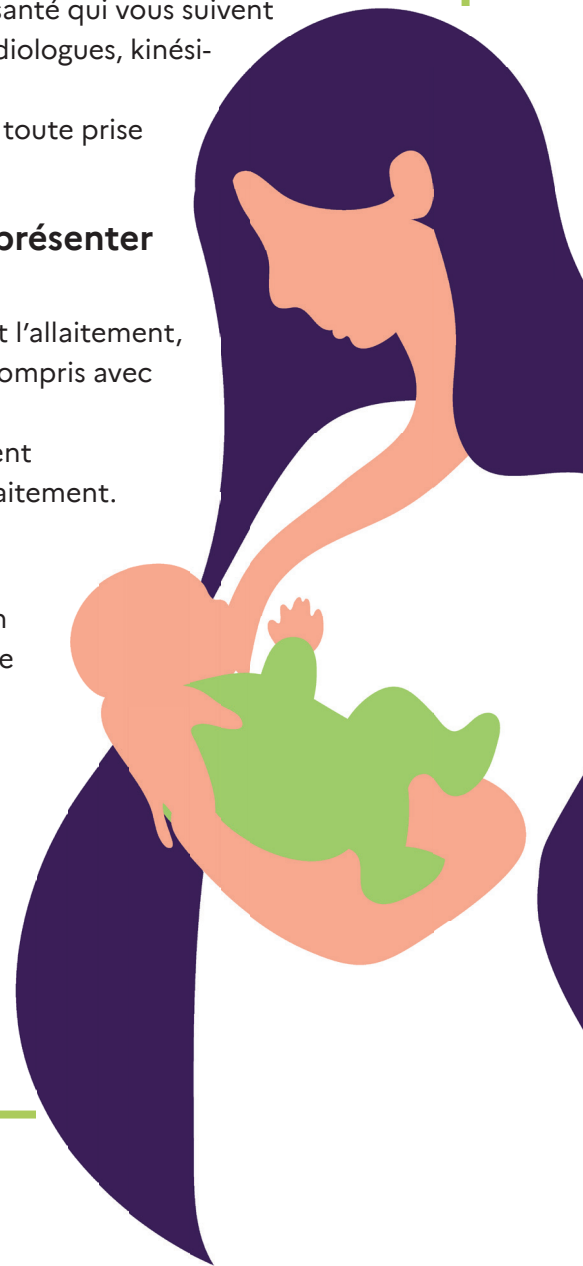
En cas de traitement en cours :

N'arrêtez pas votre traitement et parlez-en à un professionnel de santé afin qu'il puisse l'adapter si nécessaire.



Ne prenez pas de médicament sans en avoir parlé à votre professionnel de santé

Cette recommandation s'applique aussi bien pour les médicaments que pour les compléments alimentaires, les tisanes et les huiles essentielles.



Focus sur la prise en charge de la douleur

Le paracétamol et l'ibuprofène sont les médicaments les plus sûrs car ils passent en très faible quantité dans le lait maternel.

Respectez toujours les doses recommandées et limitez leur usage à ce qui est strictement nécessaire.

Si les douleurs persistent, consultez votre professionnel de santé.

Posologie du paracétamol :

500 mg à 1 g par prise. Maximum 3 g/jour.

Posologie de l'ibuprofène :

200 mg à 400 mg par prise. Maximum 1 200 mg/jour.



**EN CAS DE DOUTE
ET QUEL QUE SOIT LE MÉDICAMENT,
DEMANDEZ L'AVIS
D'UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ,
MÊME S'IL S'AGIT D'UN TRAITEMENT
DONT VOUS AVEZ L'HABITUDE.**